

Président : Édouard Balladur



Au plus près des développements de l'actualité internationale et européenne

→ LA CRISE IRAKIENNE

Dès le mois de septembre 2002, une procédure d'information continue a été mise en place avec le ministère des Affaires étrangères pour permettre à la Commission, par l'intermédiaire de son Président ou de son Bureau, de suivre au plus près le déroulement de la crise irakienne.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Dominique de Villepin, a été entendu une dizaine de fois par la Commission, entre octobre 2002 et avril 2003, au fur et à mesure que se développait le conflit sur la scène internationale. La question de l'Irak a par ailleurs fait l'objet de **deux déclarations du Gouvernement : le 8 octobre 2002 et le 26 février 2003**. Les députés ont également auditionné différents experts, chercheurs, chefs d'entreprises ou diplomates. De hautes personnalités étrangères telles que le Ministre des Affaires étrangères italien, M. Franco Frattini, M. Marek Borowski, Maréchal de la Diète polonaise, M. Jaap de Hoop Scheffer, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, ont également été invitées à présenter devant les députés un point de vue différent de celui de la France, faisant de la Commission des Affaires étrangères un lieu d'échanges et de discussions.

→ LE RENFORCEMENT DES LIENS AVEC NOS PARTENAIRES DE L'UNION EUROPÉENNE

La Commission a reçu, au cours d'une audition ouverte à la presse, le 27 novembre 2002, le Président Valéry Giscard d'Estaing, venu présenter les travaux de la Convention, afin de préparer le débat sur l'avenir de l'Europe qui s'est déroulé en séance publique le 3 décembre.

Une délégation de 20 députés s'est rendue à Berlin le 23 janvier 2003 pour entendre conjointement, à la Commission des Affaires étrangères du Bundestag, les ministres des Affaires étrangères, Dominique de Villepin et Joschka Fischer, sur la question irakienne.

En mai 2003, la Commission des Affaires étrangères a accueilli une délégation de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des Communes pour évoquer le règlement du conflit du Proche-Orient, le rôle de l'ONU dans la reconstruction de l'Irak et les institutions de l'Europe.

Une réunion de travail conjointe rassemblera à la rentrée, à l'Assemblée nationale, les membres de la Commission des Affaires étrangères et leurs homologues de la Diète polonaise et du Bundestag. Les discussions porteront essentiellement sur la construction d'une Europe de la défense et d'une politique étrangère européenne commune.

→ DES MISSIONS D'INFORMATION SUR DES THÈMES D'ACTUALITÉ

Quatre missions d'information, dont une mission commune avec la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales, ont été créées au sein de la Commission des Affaires étrangères en ce début de législature.

Outre la mission d'information sur la création d'une chaîne de télévision française d'information internationale, conduite conjointement avec la Commission des Affaires culturelles, les trois missions internes à la Commission des Affaires étrangères portent sur les thèmes suivants : la mondialisation et ses excès, le processus euro-méditerranéen, le renforcement de la coopération internationale pour lutter contre le terrorisme. Elles rendront leurs conclusions à l'automne.

→ UNE TÉLÉVISION FRANÇAISE D'INFORMATION INTERNATIONALE

Les présidents des Commissions des Affaires culturelles, familiales et sociales et des Affaires étrangères ont décidé de créer une mission d'information commune, constituée le 14 janvier 2003 et chargée d'étudier les conditions de mise en place et de développement d'une télévision française d'information internationale, suivant le souhait du Président de la République. Cette mission, présidée par M. François Rochebloine, a procédé à de nombreuses auditions durant les cinq premiers mois de l'année et effectué deux déplacements, l'un à Berlin pour rencontrer les responsables de la chaîne allemande d'information internationale Deutsche Welle-TV et l'autre à Londres pour mieux connaître le fonctionnement et l'organisation de BBC World et de CNN International Europe/Afrique/Moyen Orient.

L'actualité internationale ayant conduit le Gouvernement à accélérer le calendrier de création de cette chaîne par la publication, au début du mois d'avril, d'un appel à projets, **la mission d'information commune a décidé de publier le 14 mai un rapport d'étape** qui décrit la complexité du projet, explique sa nécessité, analyse les atouts et les handicaps du paysage audiovisuel français, puis formule des préconisations précises sur le statut, la structure, les langues et les zones de diffusion, la ligne éditoriale et la grille, la distribution et enfin le financement de la future chaîne française d'information internationale.

Activité de la Commission

RÉUNIONS	Nombre	Durée
	68	84 h 27
AUDITIONS	Gouvernement	Personnalités
	20	22
RAPPORTS	Nombre	Dont rapports d'information
	55	0